



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
N°22/002  
Direction territoriale du Havre**

La Société CHIMIREC VALRECOISE a manifesté son intérêt pour se voir délivrer un titre d'occupation autorisant son implantation sur une dépendance du domaine public située Parc des Gabions sur la commune de Gonfreville-l'Orcher. HAROPA PORT a procédé à la mise en publicité d'un avis de manifestation d'intérêt spontanée, permettant de porter à connaissance de tout candidat susceptible d'être intéressé, les modalités et conditions d'implantation (fiche Haropa Solutions n° 5445).

A l'issue de cette procédure de publicité, aucun autre candidat ne s'est manifesté.

HAROPA PORT et la Société CHIMIREC VALRECOISE ont donc conclu une Convention d'Occupation Temporaire (COT) n° 21-081 portant sur la dépendance susvisée le 5 janvier 2022.

Description de la dépendance : terrain d'une surface de 16 040 m<sup>2</sup> environ destiné à l'exploitation d'un centre de collecte et tri de déchets.

Durée de la convention : 25 ans à compter du 05/01/2022.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la COT n° 21-081 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@haropaport.com](mailto:clientzip@haropaport.com)

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.